

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE369

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 29

A la première phrase de l'alinéa 23, supprimer le mot :

« alors ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.